

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 12 septembre 2019 à 9 h 00

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de Montréal ;

Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;

- M. Martin Damphousse, maire de la Ville de Varennes ;
- M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval;
- M. Benoit Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
- M. Sylvain Ouellet, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal ;

Mme Maja Vodanovic, membre du conseil de la Ville de Montréal.

CE19-143

DEMANDE CONJOINTE POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS À DES FINS DE CONSERVATION

Il est résolu :

- D'appuyer l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Ville de Montréal et la Ville de Québec à l'égard de leur demande de modifier la Loi sur l'expropriation pour entre autres permettre que le prix payé lors d'une expropriation visant la protection de milieux naturels équivaille à la juste valeur marchande et de demander au gouvernement du Québec que cette modification éventuelle s'applique également aux communautés métropolitaines ;
- De demander au directeur général de former un comité qui aura le mandat d'identifier les mesures visant à compléter le coffre à outils des municipalités et des communautés métropolitaines pour la mise en œuvre des plans et des stratégies pour la protection des milieux naturels. Ce comité sera formé de représentants des unions municipales et des municipalités formant la Table des maires et mairesses pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels du grand Montréal ainsi que de la Ville de Léry et de la Ville de Laval.

Certifié conforme
Secrétaire